

Direction des Ressources Humaines
et de la Communication Interne

Monsieur Christophe ODERMATT
Secrétaire Général du Syndicat
Force Ouvrière des personnels
du Département du Haut Rhin
100 Avenue d'Alsace
68000 COLMAR

Dossiers n°18.369 et 18.2267 suivis par Valérie MARTZ
Tél : 03 89 30 62 36

Colmar, le 17 MAI 2016

Monsieur le Secrétaire Général,

Je reviens vers vous au sujet de différentes demandes que vous avez bien voulu me faire parvenir récemment.

Enfin, vous sollicitez le recensement par l'administration des situations de maladie ouvrant droit à une régularisation de la prime de fin d'année sur les cinq derniers exercices en raison du bénéfice rétroactif d'un congé de longue maladie ou longue durée.

Votre demande n'a pas été oubliée et fait bien l'objet d'un inventaire qui a été entamé mais non finalisé à ce jour au regard des contrôles et calculs que cela suppose.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente



Brigitte KLINKERT